

dexation du coût de la vie, comme les personnes âgées, les bénéficiaires de pensions d'invalidité et autres. La formule de rajustement des prix dont bénéficient les producteurs laitiers est la meilleure du monde. Le député m'a demandé de ne pas répéter cela, mais je le fais quand même parce que nulle part ailleurs les producteurs laitiers ne sont aussi bien traités.

[Français]

M. La Salle: Monsieur le président, je comprends que le ministre me répond la même chose qu'il m'a répondu tantôt. Je ne veux pas inquiéter les producteurs ni les Canadiens. Ma question est très simple. La Fédération souhaite, désire, espère que le ministre maintienne cette formule de rajustement. C'est la Fédération qui dit cela et le ministre en est conscient. Je voulais simplement demander au ministre s'il pouvait me dire ce qu'il est en mesure de donner à la Fédération. Maintiendra-t-il cette formule de rajustement cette année pour plus ou moins longtemps? Je ne le sais pas. Mais je pense que le ministre est en mesure de le dire.

Je sais que cette formule a eu ses bons effets depuis 1975. Je sais tout cela mais la Fédération voudrait savoir si le ministre est disposé à lui garantir que cette formule va être maintenue et pour combien de temps, ou tout au moins, je me permettrai au moins, j'imagine bien que la Fédération voudrait être bien convaincue que cette formule-là sera encore appliquée en 1981. Si le ministre est capable de m'en donner plus, tant mieux pour la Fédération. C'est la même question que je repose mais le ministre peut-il dire qu'en l'année 1981 on pourra encore maintenir cette formule-là?

[Traduction]

M. Whelan: Oui, monsieur le président.

[Français]

M. La Salle: Voilà une bonne réponse, monsieur le président. J'aime donc cela un ministre qui répond ainsi. J'aimerais, monsieur le président, signaler que moi aussi après l'exposé qu'ont fait certains députés hier, j'ai eu l'occasion de poser des questions d'ailleurs au ministre sur la subvention pour les producteurs de porcs, on parle de finisseurs ou de naisseurs. On a, je ne me souviens pas lequel des députés, celui de Champlain (M. Veillette) ou de Chicoutimi (M. Dionne), fait part, par exemple, de la lenteur de ces remboursements. Alors je ne pose pas de question au ministre mais j'aimerais simplement dire que chez nous aussi j'ai reçu des plaintes à cet effet, et j'imagine bien qu'après avoir entendu les observations faites par mes collègues d'en face que le ministre fera le nécessaire pour tenter en tout cas de réduire cette période d'attente pour les producteurs de porcs compte tenu des subventions. Je me réjouis, bien sûr, que le ministre ait répondu aux demandes qui ont été faites par rapport à la situation qui existait chez les producteurs de porcs.

J'aimerais aussi, monsieur le président, profiter de l'occasion pour signaler un autre point au ministre. Je lis aujourd'hui dans le journal l'existence d'un surplus de sirop d'érable. Il serait peut-être intéressant pour les producteurs de sirop d'érable de savoir si le ministre est sensibilisé à ce surplus de sirop d'érable qui touche particulièrement le Québec, et il semble bien que ces surplus pourront constituer des pertes pour les producteurs qui seront obligés de les emmagasiner, et les coûts d'entreposage, et il semblerait selon la direction de l'institut international qu'il y aurait un problème de budget sur la

Subsides

promotion du sirop d'érable. Jusqu'où le ministre ou le ministre aujourd'hui pourrait-il faire de la lumière à ce sujet?

Le ministre serait-il disposé à augmenter les crédits à l'égard de la promotion du sirop d'érable? Serait-il disposé à dire s'il est favorable à recommander un modeste budget pour que cette promotion permette à ces producteurs ou à cette association de liquider ce surplus et bien sûr accepter la production du sirop d'érable qui viendra dans quelques mois? Alors je ne sais pas si le ministre pourrait faire un petit peu de lumière là-dessus au bénéfice bien sûr des intéressés qui s'appellent les producteurs du sirop d'érable?

Dans le moment, c'est le ministre qui est en train de nous faire perdre notre temps, il est en train de me voler mon temps de parole à la Chambre.

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur le président, nous savons que les producteurs de la belle province ont eu une bonne récolte de sirop d'érable l'année dernière. Nous essayons de trouver des chiffres pour le député. Nous accordons aux producteurs des avances sans intérêt pour leur sirop d'érable afin qu'ils puissent répondre à la demande. Je ne sais pas que la commercialisation de ce produit pose de problème à l'heure actuelle. Il semble que le produit a été de qualité supérieure et qu'il s'est vendu sur le marché à un prix intéressant. Nous consentons des avances pour éviter que les producteurs soient forcés de vendre leurs produits sur un marché déprimé, que le produit ait à se tailler une place sur le marché et que les spéculateurs soient tentés d'exploiter les producteurs.

Nous n'avons pas les chiffres sous la main, mais comme les producteurs de sirop d'érable ne m'ont adressé aucune doléance au cours des derniers mois, j'en déduis que tout se déroule conformément à leurs prévisions et à leurs attentes. Si le député a reçu des renseignements à l'effet du contraire, je serais heureux d'en prendre connaissance, mais je n'ai reçu aucune observation en ce sens de la part de l'organisation officielle qui représente les producteurs de sirop d'érable.

[Français]

M. La Salle: Je comprends, monsieur le président, j'ai en main un communiqué de la presse d'aujourd'hui—le secrétaire parlementaire lui en fera part sûrement—de l'Institut international des producteurs de sirop d'érable qui mentionne qu'ils ont quatre fois plus de sirop d'érable qu'ils en ont normalement à la même période. Étant donné les circonstances, il semble qu'il y a un problème. Ce surplus constitue un problème. On pense à une promotion qui pourrait être un programme de publicité, et je me demandais si le ministre pourrait faire un effort pour demander aux fonctionnaires de son ministère d'examiner la possibilité de vendre une partie de ce sirop d'érable à l'étranger.

Enfin, comme le temps s'écoule rapidement, monsieur le président, j'aimerais également simplement rappeler au ministre que ce qui m'inquiète le plus dans toute cette industrie de l'agriculture c'est un peu la situation de la relève, savoir, des jeunes producteurs. Alors on doit reconnaître qu'on a une agriculture en meilleure santé qu'elle l'était. On doit reconnaître également qu'on a des raisons d'être optimistes à l'égard de cette industrie, et que pour le jeune producteur, et je pense qu'il y en a d'autres qui l'ont signalé aussi, il est difficile aujourd'hui, compte tenu du coût des fermes, de pouvoir acheter une terre parce que les facilités de crédit et d'emprunt